

INFO

KILDARE

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE



À LIRE DANS CE NUMÉRO :

- Mot du maire p. 2 ▶
- Rapport financier 2023 p. 3 à 5 ▶
- Loisirs et culture p. 6 à 11 ▶
- Bibliothèque p. 12 ▶
- Urbanisme p. 14 et 15 ▶
- Environnement p. 16 et 17 ▶
- Sécurité p. 18 et 19 ▶
- Communauté p. 20 et 21 ▶
- Éducation p. 22 et 23 ▶
- Calendrier p. 24 ▶



Mot du maire



Michel Dupuis
Maire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Joachim
Larochelle-Courchesne
District numéro 1



Annie Neveu
District numéro 2



Roxane Perreault
District numéro 3



Frédéric Bourgeois
District numéro 4



Éliane Neveu
District numéro 5



Jean Lemieux
District numéro 6

**Municipalité de
Saint-Ambroise-de-Kildare**
850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0

Téléphone : 450 755-4782
Télécopieur : 450 755-4784

@ info@saintambroise.ca
www.saintambroise.ca
facebook.com/saintambroisedekildare

CHÈRES AMBROISIENNES ET CHERS AMBROISIENS,

L'été est enfin avec nous et j'espère que la température sera des nôtres pour que vous puissiez profiter de belles vacances bien méritées et ce, en toute sécurité.

Études en cours

Du côté municipal, le conseil ne chôme pas : il est en pleine étude et réflexion concernant les édifices publics de la municipalité. Que ce soit l'hôtel de ville, le garage municipal, la bibliothèque, le presbytère ou encore le chalet des loisirs, chaque édifice a un besoin particulier et la population en sera informée. Je tiens à préciser qu'aucune action ne sera prise dans l'immédiat, mais pour certains bâtiments le temps presse, alors il y aura certainement des décisions à prendre à court terme.

Pour ce qui est de la voirie, le MTQ a procédé au changement de certains ponceaux sur la route 343, tandis que la réfection du pavage devrait être terminée au moment d'écrire ces lignes. Enfin...

Vive les vacances!

Je profite de l'occasion pour souhaiter un beau camp de jour, où plus de 190 jeunes (un record!) profiteront de cette belle expérience. Bon été à tous!

Merci et bonne continuité

Le conseil municipal et tous les employés municipaux tiennent à souhaiter une belle retraite à monsieur Maurice Marois qui était au service de la voirie depuis plus de 16 ans. Profites-en bien!

Dans le même ordre d'idées, je ne peux passer sous silence le départ de madame Danielle Lapierre qui a cédé ses fonctions après plus de 22 années d'implication comme bénévole au sein du comité de l'entraide communautaire. En mon nom et en celui du conseil municipal, nous te remercions chaleureusement pour tout ce temps que tu as donné et nous te souhaitons ce qu'il y a de meilleur!

N'oubliez pas, si vous voulez me rejoindre vous pouvez le faire au 450 898-7715.

Bon été à tous!

Michel Dupuis : maire.sak@outlook.com
Joachim Larochelle-Courchesne : conseiller1.sak@outlook.com
Annie Neveu : conseiller2.sak@outlook.com
Roxane Perreault : conseiller3.sak@outlook.com
Frédéric Bourgeois : conseiller4.sak@outlook.com
Éliane Neveu : conseiller5.sak@outlook.com
Jean Lemieux : conseiller6.sak@outlook.com

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Paiements de taxes

Les 4^e, 5^e et 6^e versements de taxes pour l'année 2024 sont prévus les 7 août, 6 octobre et 5 novembre 2024. Vous pouvez payer votre compte de l'une des façons suivantes : comptant, débit, chèque, carte de crédit (Visa ou MasterCard) en personne ou en téléphonant au 450 755-4782, poste 101 avec votre numéro de carte. Il est aussi possible de payer votre compte de taxes via votre institution financière.

Fermeture estivale

Le bureau municipal sera fermé pour les vacances estivales à compter du vendredi 19 juillet 2024 à 12 h jusqu'au vendredi 2 août 2024 inclusivement. L'équipe municipale sera de retour le lundi 5 août 2024 dès 8 h 30.

Le coordonnateur des loisirs sera disponible pour les urgences du camp de jour seulement au 450 755-4782, poste 103 ou par courriel à loisirs2@saintambroise.ca.

Le service de la voirie demeurera ouvert en tout temps.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances (!!!)



Prochaines séances du conseil municipal

12 août
9 septembre
7 octobre

Les séances du conseil sont les lundis, à 19 h 30, à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, situé au 850 rue Principale.

Vous avez des questions pour le conseil? Communiquez par courriel à info@saintambroise.ca.

De plus, veuillez noter que toutes les informations et procès-verbaux se retrouvent sur le site Web de la Municipalité.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET SUR LES FAITS SAILLANTS 2023

Présenté au conseil municipal du 6 mai 2024

J'ai le plaisir de vous présenter les résultats de l'année financière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, conformément l'article 176.2.2 du code municipal.

La firme de vérificateurs D.C.A comptable professionnel agréé inc. déposait les états financiers de la Municipalité, démontrant des revenus de 6 654 561 \$, plus les revenus d'investissement de 3 075 114 \$, constitués de subventions pour 2 861 649 \$.

Les différentes charges ont totalisé 7 233 375 \$. En considérant les différents éléments de conciliations à des fins fiscales (amortissement 1 825 553 \$, financement à long terme, remboursement de la dette et les affectations), la Municipalité a dégagé un excédent de fonctionnement à fin fiscales de 988 384 \$, ce qui établit l'excédent non consolidé au 31 décembre 2023 à 1 574 365 \$.

Selon nos vérificateurs, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que les résultats des opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour ce qui est de la dette à long terme de la Municipalité, celle-ci totalise, à la fin de l'exercice 2023, un montant de 13 195 018 \$, dont 6 318 499 \$ à l'ensemble et 6 876 519 \$ aux secteurs concernés.

Au 31 décembre 2023, le fonds de roulement de la Municipalité était de 500 000 \$ et le capital engagé de ce fonds était de 490 134 \$ (enseigne 47 600 \$ - 4 ans, aménagement d'installation récréatives 442 534 \$ - 10 ans), laissant un solde disponible de 9 866 \$.

La réserves de chemins est maintenant rendu 143 358 \$ (correspond au 0,02 \$ de la taxation).

Administration - Faits saillants 2023

Administration et finances

➤ Audit et performance financières

- Refinancement des règlements échus – 204 200 \$
- Préparation du budget 2023 – 6 417 180 \$

➤ Immobilisations et dépenses de fonctionnement

- Chariots – bibliothèque – 2 782 \$
- Plieuse – 2 523 \$
- Informatique (ordinateurs et mise à jour du Serveur) – 6 058 \$
- Logiciel – Gestion des fosses septiques – 5 574 \$
- Travaux 59^e avenue et 22^e avenue – 280 052 \$ (subvention MTQ 13 833 \$ - réserve chemin 103 726 \$)
- Souffleur frontal et souffleuse arrière pour le tracteur – 10 802 \$
- Chaloupe pour les étangs – 4 461 \$ (assurance)
- Défibrillateur – 1 942 \$ - salle municipale
- Génératrice à la salle municipale – 154 875 \$ (2023) - 70 136 \$ (2022) - (subvention PRABAM – 161 419 \$)
- Nissan Rogue 2017 – 23 097 \$
- Éclairage de rues au Dell – 49 624 \$
- Pompes 4hp et 5hp – égout – 30 058 \$ (assurance)
- Pompes – aqueduc – 52 030 \$ (assurance)

➤ Immobilisation en cours

- Réfection de 9 voies de circulation – règlement d'emprunt 825-2022 – 2 816 600 \$ - le projet 3 325 862 \$ (TECQ 1 419 000 \$ - réserve chemins 490 000 \$)
- Piste cyclable – règlement d'emprunt 807-2021 – 2 863 463 \$ - le projet 3 843 850 \$ (subvention TAPU 1 454 090 \$ - contribution Caisse Desjardins 100 000 \$ - Municipalité/TECQ 1 217 000 \$, MRC de Joliette 100 000 \$)
- Amélioration des sentiers multifonctionnels – 121 874 \$ - le projet 128 477 \$ (subvention PSSPA – 62 141 \$)
- Aménagement d'installation récréatives et sportives – 1 021 944 \$ - le projet 1 066 884 \$ (subvention PDEQ – 577 219 \$)
- Aménagement du sentier pumptrack et terrain de tennis – 177 820 \$ - le projet 515 282 \$ (contribution Caisse Desjardins 25 000 \$ - MRC de Joliette (programme FRR) 159 500 \$)

TECQ – Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

TAPU – Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains

PRABAM – Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux

PSSPA – Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activité de plein air

PDEQ – Fonds canadien de revitalisation des communautés

FRR – Fonds régions et ruralité

Administration - Faits saillants 2023

Services des travaux publics & services techniques

➤ Voirie

- Octroi du contrat de déneigement 2021-2026 – 1 745 331 \$
- Balayage des rues et stationnements – 10 353 \$
- Tonte de gazon – 24 147 \$
- Scellement de fissure – 24 987 \$
- Coupe de l'herbe en bordure de chemins – 14 173 \$
- Marquage des rues – 16 745 \$

Urbanisme

➤ Construction et permis

Les investissements totaux s'élevèrent à 19.6 millions en 2023 comparativement à 29.9 millions en 2022. Cette diminution s'explique par les projets de construction résidentielles en cours de 2021 et 2022 sont terminés.

Répartition :

Agricole :	1.4 millions
Commercial :	5.1 millions
Résidentiel :	12.3 millions
Installation septique et prélèvement, raccordements, piscine etc.	0.8 millions

➤ Droit de mutations immobilière

Les droits de mutations immobilière s'élevèrent à 229 269 \$ en 2023 comparativement à 273 135 \$ en 2022 et 355 860 \$ en 2021. Suite à la pandémie, nous sommes entrées dans une petite crise économique, ayant comme conséquences un changement des modes de consommations et les projets de vie, donc, une baisse de vente des propriétés.

Culture, loisirs et communication

➤ Activités

- Plusieurs événements pour les familles : Journée verte, fête de la famille, film en plein air, spectacle d'humour, fête de la citrouille, fête de Noël
- Camp de jour estival et de la relâche scolaire
- Animations culturelles dans les sentiers
- Journée de persévérance scolaire
- Plusieurs spectacles et activités pour les enfants entre 5 et 12 ans
- Soirée de reconnaissance des bénévoles
- Guignolée en collaboration avec l'Entraide communautaire
- Billets de ski pour Val Saint-Côme
- 3 programmations d'activités saisonnières de loisirs

➤ Bibliothèque

- Modification des heures d'ouvertures
- Tente à lire (lecture libre à l'extérieur - samedi)
- Restructuration du service
- Rénovation de la bibliothèque
- Plusieurs animations pour les familles

Loisirs et culture



PROGRAMMATION ESTIVALE & CULTURELLE 2024 DU PLAISIR POUR TOUS



Pendant la saison estivale, le département des loisirs et de la culture vous invite à plonger dans une programmation riche en événements et en divertissements pour tous les âges! Que vous soyez un enfant, une famille, un jeune adulte, un adulte ou un aîné, il y a quelque chose de passionnant qui vous attend.

Des activités gratuites sont prévues tout au long de l'été, conçues pour vous offrir des expériences inoubliables et des souvenirs à partager.

Envie de participer ou de vous inscrire? Vous avez des questions sur nos événements estivaux dynamiques et culturels?

Contactez Anthony Maheu, notre coordonnateur des loisirs, et il se fera un plaisir de vous aider :

Courriel : loisirs2@saintambroise.ca
Téléphone : 450 755-4782, poste 103



PROGRAMMATION AUTOMNE 2024

Au cours des prochaines semaines, vous recevrez la programmation des cours offerts par la Municipalité pour l'automne 2024. Prenez note que la période d'inscription aura lieu du 9 au 13 septembre 2024 (12 h) sur la plateforme Amilia (en ligne uniquement).

Pour toutes informations concernant l'inscription et la programmation d'automne 2024, communiquez avec le coordonnateur des loisirs au 450 755-4782, poste 103 ou par courriel à loisirs2@saintambroise.ca.



SPECTACLE « LES MÉCANOS »

Ne manquez pas le spectacle de cirque et de théâtre le mercredi 7 août 2024 à 19 h 30 au Parc du Chalet des loisirs!

Plongez dans l'univers hilarant de deux mécaniciens hurluberlus qui tentent de jongler entre travail et rêverie. Leurs tentatives farfelues pour améliorer leurs compétences les entraînent dans une série de situations loufoques et imprévisibles, vous promettant une soirée remplie de rires et de surprises!

Ce spectacle musical vous emportera du rire aux éclats, vous transportant dans un tourbillon d'émotions allant de la surprise à la catastrophe, le tout mené par ces deux incorrigibles rêveurs de la clé à molette.

Inscrivez-vous dès maintenant via le logiciel Amilia pour garantir votre place et ne pas manquer cette expérience incroyable!

N'oubliez pas d'apporter vos chaises pour profiter pleinement du spectacle (!!!)

En cas de pluie, pas d'inquiétude! Nous déplacerons la représentation à l'église pour que le spectacle continue malgré les caprices du temps.

CINÉMA PLEIN-AIR

Au coucher du soleil, rendez-vous au parc du Chalet des loisirs pour une expérience cinématographique inoubliable sous les étoiles. Nous vous présenterons des films qui enchanteront petits et grands au cours de la belle saison!

- Mercredi 17 juillet 2024 : *Élémentaire*
- Mercredi 21 août 2024 : *WONKA*

N'oubliez pas d'apporter vos chaises et vos couvertures pour vous installer confortablement et en profiter pleinement. Pour rendre cette soirée encore plus magique, nous offrons du pop-corn GRATUIT en quantité limitée!

En cas de pluie, pas de panique! Nous déplaçons la projection à l'église pour que la magie du cinéma en plein air continue à briller.

Ne manquez pas ces soirées exceptionnelles! Invitez vos amis, votre famille et venez créer des souvenirs magiques avec nous.

*Aucune inscription requise.



INFOLETTRE

Toujours dans un souci de bonifier les communications à la population, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare a mis en place une infolettre mensuelle pour ses citoyens. Nous vous invitons à vous inscrire dès MAINTENANT!

COMMENT S'INSCRIRE?

Pour vous abonner, c'est simple! Rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité au www.saintambroise.ca

Allez au bas de la page d'accueil et saisissez votre courriel sous la mention « Inscrivez-vous à l'infolettre » et cliquez sur la flèche. Un message de confirmation d'inscription s'affichera à l'écran.

L'AVENTURE VOUS ATTEND!



Qui n'aime pas les chasses au trésor?

Nous vous invitons à découvrir cette toute nouvelle aventure tout le mois de septembre dans le sentier 4 saisons du parc du Chalet des loisirs.

Voyagez au coeur des ruines de Carbosa à la recherche du butin du Capitaine Poe!

Ce pirate hors-pair qui a plus d'un tour dans sa besace a besoin de vous pour récupérer son trésor. Mais le coffre est si bien dissimulé que même le Capitaine ne se souvient plus de sa cachette exacte... et ça c'est sans parler de la créature légendaire qui roderait sur l'île.

C'est une chasse au trésor qui promet!

L'accès au parcours de 9 stations est complètement libre et gratuit. Vous pouvez le faire quand bon vous semble. Le parcours est d'une durée approximative de 75 minutes.

Au menu : géolocalisation, clips vidéo de personnage, boussole, outils ludiques virtuels et de magnifiques illustrations comme décor.

Vous pensez avoir déjà fait une chasse au trésor? Pas comme celle du Capitaine Poe!

Date : du 30 août au 29 septembre 2024

Lieu : Sentier piéton 4 saisons au parc du Chalet des loisirs

Début du parcours près du Chalet des loisirs

Public cible: Les familles avec des enfants âgés entre 7 et 12 ans.

Équipement requis : Téléphone cellulaire et application mobile à télécharger. Une fois téléchargée, aucun accès internet n'est nécessaire.

Loisirs et culture

BIENVENUE À AMILIA

Depuis février, le département des loisirs et de la culture utilise le logiciel Amilia pour procéder à l'inscription des citoyens et citoyennes aux activités et événements.

En effet, grâce à Amilia vous pourrez vous inscrire et faire le paiement pour les activités suivantes :

- Programmation des activités (printemps, automne & hiver);
- Programmation des activités de la bibliothèque;
- Événements qui nécessitent une inscription (soirée dansante, fête de Noël, etc.);
- Camp de jour (relâche & estival).

À partir de maintenant, l'ensemble de nos inscriptions se fait 100 % en ligne.

Consultez notre site Internet pour connaître la procédure pour créer votre compte.

PARCS ET INSTALLATIONS

La saison estivale est là, et c'est le moment idéal pour profiter des magnifiques parcs et installations de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare.

Voici quelques endroits à découvrir ou redécouvrir :

- Parc du Chalet des Loisirs (777, Sentier du Parc);
- Sentiers multifonctionnels (777, Sentier du Parc);
- Parc de la Forêt Enchantée (Place des Tournesols);
- Parc Bout-en-Train (14^e Avenue);
- Parc Maxime-Beauséjour (10^e Avenue).

Venez passer du temps en famille ou entre amis et profitez de tout ce que nos parcs ont à offrir!

Vous voyez quelque chose d'anormal dans nos parcs? Dites-le-nous! Communiquez avec la directrice des loisirs et de la culture au 450 755-4782, poste 105 ou par courriel à loisirs@saintambroise.ca.



POLITIQUE 0-17 ANS

Saviez-vous que toutes les résidentes et tous les résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare, âgés de 17 ans et moins, qui suivent des cours ou des activités de loisirs offerts par un organisme ou une entreprise reconnue, peuvent bénéficier d'une aide financière lorsque le service des Loisirs de Saint-Ambroise-de-Kildare ne présente pas, dans sa programmation, une équivalence à cette activité?

La Municipalité remboursera 30 % du coût d'inscription de l'activité, et ce, jusqu'au montant maximal de 150 \$ par participant de 17 ans et moins, par année!





Informez-vous au service des loisirs de la Municipalité ou consultez la Politique de contribution financière pour les 0 à 17 ans sur notre site Internet au www.saintambroise.ca.



SENTIERS - PARC DU CHALET DES LOISIRS

Que ce soit pour une marche matinale ou un après-midi de fat bike, un entraînement de ski de fond en hiver ou même une randonnée de raquettes, la Municipalité vous invite à découvrir nos divers sentiers boisés de 3 km, et ce à tout moment de l'année.

Vous y trouverez :

-  Le sentier 4 saisons (2,4 km) pour pratiquer la marche et le ski de fond en hiver
-  Le sentier SAKoche (2,8 km) et SAK-o-Fun (2,5 km) pour le vélo et le fat bike et en raquettes en hiver.
-  Une aire de pique-nique avec module de jeux
-  Des bancs pour prendre des pauses en plein air.

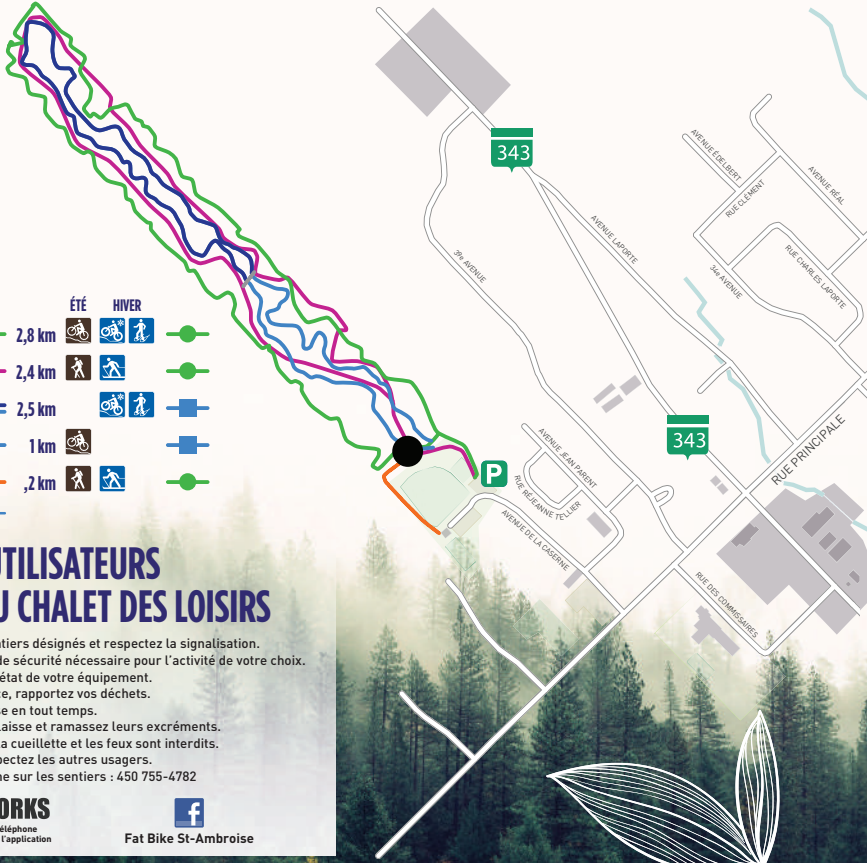
Les sentiers sont accessibles en tout temps entre 7 h et 23 h.

Lors de votre utilisation des sentiers, nous vous demandons de respecter l'affichage et la réglementation en place :

- ✓ Demeurez sur les sentiers désignés et respectez la signalisation.
- ✓ Portez l'équipement de sécurité nécessaire pour l'activité de votre choix.
- ✓ Assurez-vous du bon état de votre équipement.
- ✓ Ne laissez pas de trace, rapportez vos déchets.
- ✓ Contrôlez votre vitesse en tout temps.
- ✓ Garder les chiens en laisse et ramassez leurs excréments.
- ✓ Respectez la nature; la cueillette et les feux sont interdits.
- ✓ Soyez courtois et respectez les autres usagers.
- ✓ Signalez tout problème sur les sentiers : 450 755-4782

L'amélioration des sentiers, la cartographie et son affichage ont été rendus possibles grâce au programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec.

CARTE DE SENTIERS Saint-Ambroise-de-Kildare



SENTIERS

	ÉTÉ	HIVER
SAKoche	2,8 km	2,8 km
Le 4 saison	2,4 km	2,4 km
SAK-So-Fun	2,5 km	2,5 km
SAK-So-Fun	1 km	1 km
Le Chalet	2 km	2 km

Facile — Intermédiaire —

RÈGLES D'UTILISATEURS DU PARC DU CHALET DES LOISIRS

1. Demeurez sur les sentiers désignés et respectez la signalisation.
2. Portez l'équipement de sécurité nécessaire pour l'activité de votre choix.
3. Assurez-vous du bon état de votre équipement.
4. Ne laissez pas de trace, rappez vos déchets.
5. Contrôlez votre vitesse en tout temps.
6. Garder les chiens en laisse et ramassez leurs excréments.
7. Respectez la nature, la cueillette et les feux sont interdits.
8. Soyez courtois et respectez les autres usagers.
9. Signalez tout problème sur les sentiers : 450 755-4782



LES SAMEDIS ARTISTIQUES AVEC LE MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

Venez participer à la Ruche d'Art du Musée d'art de Joliette cet été!

Rejoignez-nous les samedis, 10 août et 17 août 2024, de 10 h à 12 h, pour des sessions créatives en plein air à l'extérieur de la bibliothèque (852, rue Principale). En cas de pluie, l'activité aura lieu à l'intérieur du presbytère.

Que vous soyez artiste émérite ou novice curieux, cette expérience est ouverte à tous! Laissez libre cours à votre imagination et venez partager un moment d'art et de convivialité.

Ne manquez pas cette opportunité de laisser votre créativité s'épanouir au cœur de notre belle communauté artistique.

*Aucune inscription requise



ATELIER DE MÉDITATION : STRESS ET LÂCHER-PRISE

Venez participer à une séance de méditation guidée dans le but d'apprendre à lâcher prise sur les éléments stressants de la vie et bâtir votre résilience pour l'automne. Cet atelier sera animé par Anne-Marie Quesnel, coach de vie et hypnothérapeute, le 25 septembre au presbytère.

Vous pourrez choisir l'une des deux plages horaires suivantes :

- 15 h à 16 h 30
- 18 h à 19 h 30

Les places sont limitées pour cette activité.

Vous devez vous inscrire sur Amilia. La période d'inscription débutera le 17 juillet et terminera le 18 septembre.

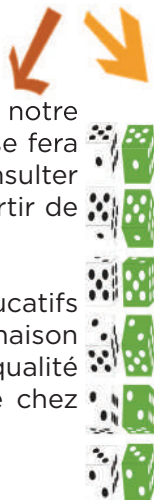
JEUX DE SOCIÉTÉ

Les jeux de société ont enfin été ajoutés à notre catalogue en ligne! De cette façon, l'emprunt se fera plus facilement au comptoir et vous pourrez consulter la sélection complète des jeux de société à partir de la maison.

Nous avons aussi ajouté des nouveaux jeux éducatifs à notre collection; la majorité appartenant à la maison d'édition Placote. Ces jeux d'une excellente qualité vous permettront de développer une habileté chez votre enfant tout en ayant du plaisir.

REVUES

Nous sommes fiers d'annoncer le retour des revues! Ce projet qui, nous savions, était tant anticipé, arrivera sans doute à attirer un large public. Nous avons sélectionné nos abonnements selon les intérêts de nos usagers et les différents groupes d'âge. Venez voir notre sélection!



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Randolph sera de retour à la municipalité pour animer une merveilleuse soirée de jeux de société le 20 septembre à la salle communautaire. Que vous soyez seul ou accompagné, assurez-vous d'arriver à 18 h afin de choisir un jeu et cibler vos coéquipiers! L'activité prendra fin à 20h.

Pour participer à la soirée, vous devez vous inscrire sur Amilia. La période d'inscription débutera le 17 juillet et terminera le 13 septembre.

ANIMAUX AQUATIQUES

Ce 7 septembre, faites découvrir à vos enfants plusieurs animaux aquatiques! Cette activité, animée par une zoo-pédagogue, saura vous faire découvrir des espèces animales et comprendre leurs modes de vie.

Pour participer à l'activité, assurez-vous d'inscrire votre enfant sur Amilia. La période d'inscription débutera le 17 juillet et terminera le 31 août.



La bibliothèque sera fermée pendant les deux semaines de construction, soit du 21 juillet au 3 août inclusivement. Nous serons de retour le 6 août. Bonnes vacances!

Cours 50 ans et +

En collaboration avec le Centre multiservice des Samares, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est fière d'offrir (GRATUITEMENT) le cours de stretching et des cours de mises en forme cet automne.



COURS DE STRETCHING

Qu'est-ce que le stretching?

Le stretching est une méthode d'entraînement qui permet d'élargir les limites de notre corps. Grâce à des étirements lents, profonds et régénérateurs, il améliore la posture, l'équilibre, la force et libère des tensions.

Informations générales

QUAND? Lundi, de 9 h 30 à 11 h 30;

OÙ? Salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale)

COÛT : GRATUIT!

Début : Septembre 2024 (date à confirmer)

COURS DE MISE EN FORME

Qu'est-ce que la mise en forme?

Les enseignants proposent aux participants de pratiquer une activité physique encadrée qui respecte leur capacité physique.

Fondamentalement, ces rencontres permettent une « mise en forme globale » qui donne l'occasion aux participants de faire travailler presque toutes les parties du corps et d'apprendre sur celui-ci par le biais d'activités physiques adaptées, d'échanges, de capsules santé, de jeux, de manipulations de parcours d'équilibre et d'agilité, d'exercices d'étirements et de relaxation.

Informations générales

QUAND? Mardi, de 9 h 30 à 11 h 30

Vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30 **COMPLET**

OÙ? Salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale)

COÛT : GRATUIT!

Début : Septembre 2024 (date à confirmer)

COMMENT S'INSCRIRE?

Par téléphone au 450 755-4782, poste 105 afin de prendre rendez-vous pour venir remplir le formulaire d'inscription. Un certificat de naissance est requis lors de l'inscription.

La tenue des cours n'est pas encore officielle. Elle est conditionnelle à l'atteinte d'un nombre minimum de participants par cours (24) et selon la disponibilité des enseignants.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Il y a deux collectes à venir : les lundis 5 août et 30 septembre 2024

Lors de cette journée, vous pouvez vous débarrasser de toutes les matières résiduelles qui excèdent 1,5 mètre de longueur ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes et qui sont d'origine domestique : mobilier, objets et appareils ménagers usagés, tapis, matelas, bain, évier, etc., à la condition que l'encombrant se charge manuellement.

Les appareils contenant des halocarbures, les appareils électroniques et toutes les autres matières visées par la responsabilité élargie des producteurs (REP) et les déchets habituellement admissibles aux collectes régulières ne seront toutefois pas admis.

Sont aussi exclus tous les matériaux de construction/démolition, les sacs de feuilles ou de gazon et les matières recyclables issues de la collecte sélective.

À noter que les matières collectées lors de ces journées sont dirigées vers le dépotoir. Par conséquent, si vous souhaitez donner une deuxième vie à vos items, il est recommandé d'aller les porter dans un des différents centres de dons de la région.



BILAN DE LA RÉFORME RÉGLEMENTAIRE

La mise à jour réglementaire constitue un travail complexe nécessitant la collaboration des professionnels de l'aménagement, de l'équipe municipale, des élus et des citoyens. Les nouveaux règlements ont été rédigés en conformité avec les orientations gouvernementales et celles de la MRC de Joliette.

En raison de la proximité avec le centre urbain de Joliette, notre municipalité doit respecter une certaine exigence de densité. Une stratégie de densification a donc été adoptée : les bâtiments de grande envergure, composés de nombreuses unités, seront principalement implantés le long de la route 343, dans la section village. Alors que les bâtiments de faible densité seront distribués dans certains secteurs qui ne sont pas encore développés.

La densité imposée est de 12 logements à l'hectare. Pour des fins de comparaison, ce minimum de densité est similaire à celui des projets domiciliaires situés sur les rues Sicard, du Moulin, du Havre et de la 50^e Avenue, qui comprennent un mélange de multilogements et de résidences unifamiliales.

Avec ces nouvelles orientations, il est crucial de comprendre que le développement de nouvelles rues exclusivement avec des résidences unifamiliales représente un défi de taille, une diversité de typologie de logement devra être considérée.

La Municipalité a décidé de miser sur les habitations bifamiliales dans plusieurs secteurs afin de densifier sans dénaturer nos quartiers. Ce type d'habitation répond à la nombreuse demande des citoyens qui désirent accueillir un membre de leur famille ou avoir un revenu supplémentaire via un 2^e logement indépendant.

Il est important de noter que les habitations unifamiliales sont encore autorisées à de nombreux endroits dans la municipalité. De nombreux terrains sont encore disponibles pour la construction d'unifamiliale dans les périmètres urbains.

NOUVEAUTÉS

Nous avons sélectionné certaines nouveautés qui pourraient vous intéresser!

Les habitations bifamiliales sont maintenant autorisées dans de nombreux secteurs. Ce type d'habitation permet aux habitations unifamiliales d'ajouter un deuxième logement au bâtiment principal (sous certaines conditions).

Les maisons en rangées sont maintenant intégrées dans la réglementation, ce qui permettra aux premiers acheteurs d'avoir accès plus facilement à la propriété.

L'implantation de multilogements de 7 à 12 logements n'est autorisée que sur la route 343, secteurs village. Le nombre de logements par bâtiments est maintenant limité à 12 logements et 3 étages. Le règlement actuel ne permet plus un projet similaire au terrain de l'ancienne salle Lamontagne.

Des zones commerciales bien définies sont présentes dans le règlement afin de favoriser l'arrivée de nouveaux commerces ou pour créer une revitalisation. De plus, des groupes d'usages sont déterminés dans chaque zone afin d'avoir une diversité de commerce dans le futur.

Le règlement permet d'ajouter un usage complémentaire à l'habitation afin d'accueillir certains commerces à la maison. (certaines restrictions s'appliquent).

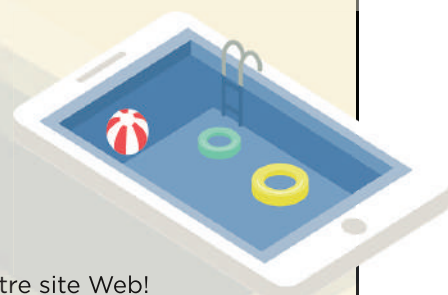
Davantage de normes environnementales sont maintenant intégrées au règlement. Des arbres à planter lors de nouvelles constructions, des espaces de stationnement plus écologiques et des bandes tampons végétalisées pour certains usages. De plus, lors de la construction d'un nouveau stationnement d'envergure, des bornes de recharge et des espaces pour les vélos devront être intégrés. Lors de l'implantation d'un projet intégré, le propriétaire devra incorporer des normes écologiques à son projet afin d'obtenir le permis de construction.

Saviez-vous que?

Depuis 2019, la Municipalité dispose d'un règlement concernant l'abattage d'arbre. Nous vous rappelons qu'un certificat d'autorisation est nécessaire afin de procéder à l'élagage ou la coupe.

Il faut obtenir un certificat d'autorisation pour une piscine creusée, hors-terre, démontable et gonflable. Le règlement provincial assure que les piscines soient sécuritaires pour tous et la Municipalité doit appliquer cette réglementation! Ne soyez pas surpris de voir notre équipe cet été sur le terrain afin d'appliquer ces normes de sécurité.

L'entièreté de nos règlements d'urbanisme et nos formulaires sont disponibles sur notre site Web! Nous vous invitons à naviguer sur cette section avant d'établir tous nouveaux projets.



LE DÉROULEMENT D'UNE INSPECTION

Le déroulement d'une inspection peut varier en fonction du type d'inspection et des réglementations.

Les inspections ont généralement lieu entre 8 h et 16 h 30, du lundi au vendredi. Voici une description générale du processus d'inspection :

Accueil de l'inspecteur : L'inspecteur arrive sur votre propriété dans un véhicule aux couleurs de la Municipalité, vêtu d'un dossard avec l'identification de la Municipalité et/ou des vêtements identifiés avec le logo de la Municipalité. Il se présente à votre porte, s'identifie et explique le motif de sa visite. En cas d'absence, l'inspection a lieu et l'inspecteur pourrait vous contacter par courriel, par téléphone ou par lettre selon les informations disponibles à votre dossier de propriété.

Visite de la propriété : L'inspecteur examine les éléments spécifiques faisant l'objet de l'inspection, pouvant inclure l'extérieur et/ou l'intérieur du bâtiment, les aménagements paysagers, les installations, etc. Il peut prendre des notes, des mesures et des photographies selon les besoins et peut vous demander de l'accompagner si vous êtes disponible. Il est important de noter qu'un refus d'inspection de votre propriété peut résulter d'un constat d'infraction. Les inspections à l'intérieur de la propriété sont souvent des cas d'exception, un rendez-vous est pris préalablement avec le citoyen.

Identification des non-conformités : L'inspecteur identifie toute non-conformité aux réglementations en vigueur. S'il vous trouve présent, il explique les problèmes relevés et les raisons de leur non-conformité. Si vous êtes absent ou indisponible, il vous contacte soit par courriel, par téléphone ou par lettre selon les informations disponibles à votre dossier.



Rendez-vous avec le département d'urbanisme

Il y a quelques semaines, la saison estivale a débuté. Notre équipe est sur le terrain pour assurer le suivi des différents permis, mener des actions de sensibilisation sur l'environnement et la réglementation municipale.

Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec notre équipe afin d'éviter tout déplacement inutile à nos bureaux. 450 755-4782, poste 113 ou 108.

Communication des résultats : À la fin de l'inspection, en cas de non-conformité, l'inspecteur vous communique les résultats sur place verbalement et/ou par un rapport écrit envoyé ultérieurement. Le rapport inclut les non-conformités relevées et les délais pour y remédier. Si aucune non-conformité n'est trouvée, aucune communication spécifique n'est prévue.

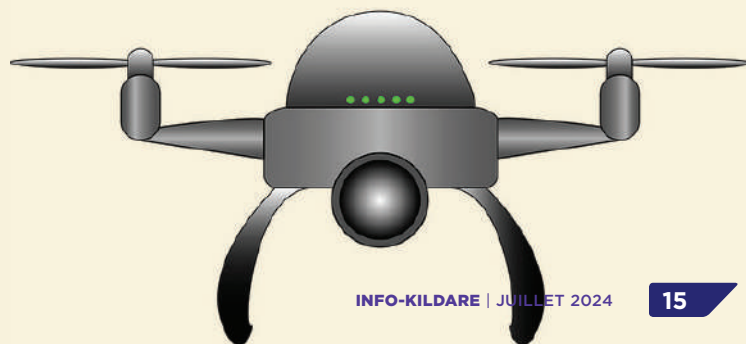
Suivi et résolution des non-conformités : Si des correctifs sont nécessaires, l'inspecteur vous en informe sur place et fixe un délai pour leur mise en œuvre. Vous devez alors prendre les mesures correctives appropriées dans les délais requis, ce qui peut impliquer des réparations, l'obtention de permis ou la modification des installations.

Droit d'inspection : La loi permet à la Municipalité de nommer des employés, ou de les désigner par règlement, pour effectuer des inspections afin d'assurer le respect et l'application des règlements municipaux. Dans le cadre de leurs fonctions, les inspecteurs sont autorisés à prendre des photos. Ils n'ont pas besoin d'un mandat ou de quelconques autorisations pour effectuer leurs visites. Une bonne collaboration entre les citoyens et les employés municipaux permet de régler les non-conformités de manière rapide et courtoise.

Utilisation du drone

La Municipalité dispose de divers outils pour faciliter les inspections, notamment d'un drone. Ce drone est piloté par nos inspecteurs, qui possèdent les ressources et les autorisations nécessaires. Il permet à la Municipalité de capturer des images pour surveiller les glissements de terrain importants, les remblais non autorisés, ainsi que la surveillance des cours d'eau et des zones forestières. Il est parfois utilisé en périmètre urbain afin de documenter certains dossiers ou faire la promotion de notre belle municipalité.

Certains citoyens ont signalé avoir aperçu des drones survolant leurs propriétés. Il est important de noter que de nombreux propriétaires dans la région sont des pilotes amateurs de drones. De plus, des professionnels tels que des arpenteurs, des ingénieurs et des courtiers immobiliers utilisent également des drones à des fins professionnelles. La Municipalité n'est donc pas la seule à utiliser cet outil.



STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation | 04 juin 2024

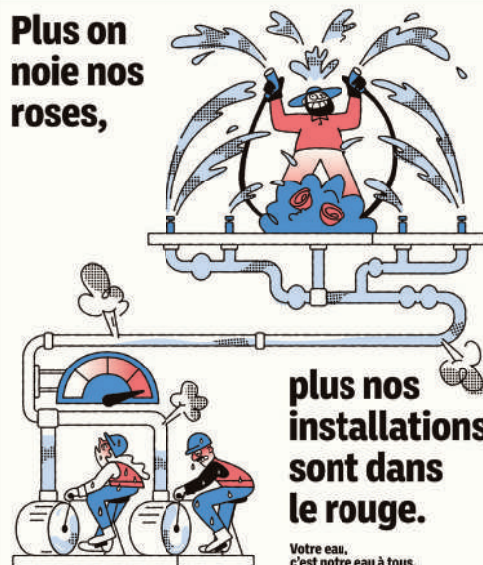
« Votre eau, c'est notre eau à tous » : le gouvernement du Québec lance une campagne sur la consommation d'eau potable

La ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, est fière d'annoncer le lancement d'une campagne de mobilisation et de sensibilisation à l'usage des municipalités, portant sur la consommation d'eau potable de la population. Sous le thème « Votre eau, c'est notre eau à tous », la campagne illustre la cascade d'impacts découlant de plusieurs gestes quotidiens liés à une consommation excessive de cette précieuse ressource.

Année après année, le Québec demeure l'un des plus grands consommateurs d'eau potable au Canada et dans le monde. Une utilisation en trop grande quantité de cette ressource collective se répercute notamment sur l'état des infrastructures de traitement et de distribution ainsi que sur la quantité d'eau disponible dans les réseaux municipaux.

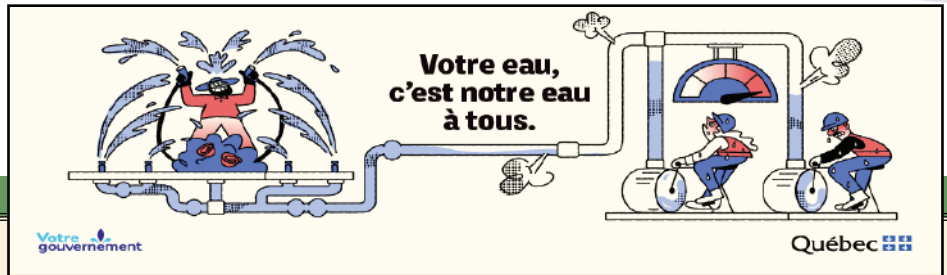
Faits saillants :

- L'eau potable est une ressource vitale que le gouvernement du Québec s'est engagé à préserver à l'aide de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP). La collaboration du milieu municipal est essentielle pour poursuivre les actions identifiées par la SQEEP et implanter des solutions durables pour protéger cette ressource.
- La campagne « Votre eau, c'est notre eau à tous » est une mesure découlant de l'engagement 4 de la SQEEP 2019-2025 : Poursuivre l'accompagnement auprès des municipalités et des partenaires. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'a été lancée la campagne « Mon empreinte bleue », en 2019, qui s'est poursuivie jusqu'en 2022.
- Soulignons qu'un deuxième volet de la campagne incluant d'autres outils sera dévoilé à l'automne 2024 pour les usages intérieurs et extérieurs propres aux périodes automnale et hivernale.



Affaires municipales
et Habitation

Québec



Citations :

« Au Québec, on est fiers de notre eau! La période estivale et ses grandes chaleurs à venir nous rappellent l'importance d'avoir accès à l'eau potable, mais aussi de la consommer de façon responsable. [...] C'est important de réaliser que nos gestes individuels ont un impact collectif, et que nous pouvons toutes et tous faire une différence en réduisant notre consommation. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« [...] Avec cette campagne, nous voulons rappeler à tous les citoyens que leur consommation d'eau a un impact direct sur la communauté. En adoptant des gestes simples au quotidien, nous pouvons assurer une gestion durable de cette ressource précieuse pour les générations futures. Nous appuyons le gouvernement du Québec dans cette initiative qui nous donne des outils pour mobiliser nos concitoyens et les sensibiliser à l'importance de préserver notre eau potable. »

Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

« Assurer l'approvisionnement en eau potable dans le contexte des changements climatiques est une priorité pour l'Union des municipalités du Québec. Nous devons continuer nos efforts collectifs pour éviter les conflits entre les usagers de l'eau et assurer la fiabilité des infrastructures municipales et des services. Les municipalités seront présentes pour accompagner les citoyennes et citoyens dans leurs efforts d'économie d'eau potable, car chaque geste compte. »

Martin Damphousse, président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Varennes

Plus on consomme d'eau,

plus nos usines sont sous pression.

Votre eau, c'est notre eau à tous.

Laver sa voiture avec moins d'eau, c'est brillant.

En utilisant un seau d'eau plutôt qu'un brouillard d'arrosage, on préserve l'eau potable de toute la collectivité. Découvrez-en plus sur Quebec.ca/empreinte-eau.
Votre eau, c'est notre eau à tous.

Plus on remplit nos piscines le jour,

plus nos réserves se vident.

Votre eau, c'est notre eau à tous.

Remplir sa piscine le soir, c'est un choix éclairé.

En limitant notre consommation d'eau potable en période de pointe, on réduit la pression sur les équipements municipaux. Découvrez-en plus sur Quebec.ca/empreinte-eau.
Votre eau, c'est notre eau à tous.

PROFITEZ DE L'ÉTÉ SANS MAUVAISES SURPRISES

Ne gâchez pas vos vacances avec des coups de soleil ou de chaleur, des intoxications alimentaires ou une mauvaise utilisation du barbecue.

Évitez les maladies liées à la chaleur!

En période de chaleur accablante, il est important de rester au frais et de s'hydrater.

Quels sont les signes et les symptômes d'une maladie liée à la chaleur?

L'épuisement par la chaleur peut causer des éruptions cutanées, des crampes musculaires, des étourdissements ou l'évanouissement, des nausées ou des vomissements, la transpiration abondante, des maux de tête, une soif extrême, une urine foncée et une diminution du débit urinaire. Si vous manifestez l'un de ces symptômes en période de chaleur accablante, dirigez-vous immédiatement vers un lieu frais et buvez de l'eau préférentiellement.

Le coup de chaleur se manifeste par une température élevée du corps, la confusion et le manque de coordination, des étourdissements ou l'évanouissement, aucune transpiration, mais la peau rouge et très chaude. Le coup de chaleur est une urgence médicale! Composez immédiatement le 911.

Rappelez-vous aussi d'appliquer un écran solaire lorsque l'indice UV est de 3 ou plus. Utilisez un écran solaire à « large spectre » et « résistant à l'eau » avec un facteur de protection solaire (FPS) d'au moins 30.

Prévenez les intoxications alimentaires!

Le risque d'intoxications alimentaires augmente en été, car des bactéries nuisibles peuvent se multiplier rapidement dans des conditions chaudes et humides. Ces cinq principes vous aideront à prévenir les maladies d'origine alimentaire :

1. Évitez la contamination croisée. Servez-vous de vaisselle, de planches à découper et d'ustensiles différents pour la viande crue et la viande cuite, ainsi que pour les fruits et les légumes et pour la viande.

2. Réfrigérez. Ne laissez pas les aliments à la température ambiante durant plus d'une heure pendant les journées estivales chaudes. Tenez la glacière loin de la lumière directe du soleil et évitez de l'ouvrir trop souvent.

3. Séparez. Mettez la viande, la volaille et les fruits de mer crus dans le fond de la glacière, dans des contenants ou des sacs de plastique refermables, afin d'empêcher les jus de couler sur les autres aliments.

4. Nettoyez. Lavez vous les mains et adoptez des techniques de nettoyage adéquates.

5. Cuisez. La chaleur tue les bactéries. La viande, la volaille et les fruits de mer doivent être cuits à une température sécuritaire de cuisson interne afin d'éliminer les bactéries. Servez-vous d'un thermomètre numérique pour aliments pour vérifier la température.

Pour les amateurs de barbecues, avez-vous examiné votre brosse en métal récemment?

À force d'être utilisées à répétition, les brosses à poils métalliques très populaires pour nettoyer les grilles de barbecue peuvent perdre des poils. Ces poils en métal, s'ils sont ingérés par accident, peuvent causer de graves risques pour la santé. Pour réduire les risques, vous devriez :

- examiner régulièrement votre brosse pour voir s'il y a des signes de d'usure;
- vérifier les grilles et les aliments cuits sur le barbecue à la recherche de poils en métal détachés;
- changer régulièrement de brosse;
- arrêter d'utiliser votre brosse si des poils se détachent ou collent à la grille.

Liens utiles

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-soleil/premiers-soins-prodiguer-cas-coup-soleil-et-maladie-liee-chaleur.html>

<https://www.canada.ca/fr/services/sante/salubrite-aliments.html>

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-maison-et-jardin/securite-barbecues.html>

Service de prévention des incendies

PROFITEZ DU BEAU TEMPS EN TOUTE SÉCURITÉ



Les mégots de cigarette et pailis sont souvent la cause d'incendies

Ne jetez jamais vos mégots de cigarette dans les pots de fleurs, le terreau ou les plates-bandes. Les mégots peuvent se consumer jusqu'à trois heures après avoir été écrasés dans le terreau ou les pots de fleurs et peuvent être assez chauds pour créer un début d'incendie.

Comment jeter les mégots de façon sécuritaire :

- En utilisant des cendriers ou des contenants non combustibles remplis de sable ou d'eau comme une boîte de conserve;
- En plaçant le cendrier sur une surface stable et loin de tout objet inflammable;
- En s'assurant que tous les mégots sont bien éteints avant de vider le cendrier.



FEUX À CIEL OUVERT
Il est à noter qu'aucun permis de feu à ciel ouvert n'est délivré en période estivale, soit du 15 avril au 15 octobre inclusivement.

Profitez du beau temps en toute sécurité

Il est autorisé de profiter d'un feu dans un foyer extérieur, pourvu que celui-ci soit conforme.

Pour respecter les exigences, le foyer extérieur doit :

- Avoir un âtre d'un volume d'au plus 1 m³ et reposer sur une surface incombustible;
- Être entièrement cloisonné par des matériaux incombustibles ou des pare-étincelles conformes pour les foyers, à l'exception de la façade;
- Être équipé d'un pare-étincelles conforme sur le dessus;
- Être installé à au moins 4 m des bâtiments et des structures, à au moins 3 m des arbres, des haies et de tout autre matériau combustible;
- Être installé dans la cour arrière du bâtiment à une distance minimale de 3 m des limites de la propriété.

Aussi faire preuve de civisme, la fumée ne doit pas être nuisible pour le voisinage.

Feux d'artifice interdits

L'utilisation inadéquate de feux d'artifice peut être à l'origine d'un incendie de bâtiment et s'avérer dangereuse pour les utilisateurs.

Selon le règlement des nuisances, il est strictement interdit à quiconque d'utiliser des pièces pyrotechniques à faibles risques et de déployer un feu d'artifice de type familial sur le territoire.

Visites de prévention

Voici la période de l'année où les pompiers du Service de la prévention des incendies visitent les résidences du territoire pour questionner les propriétaires et procéder à quelques vérifications des avertisseurs de fumée. Ne soyez pas surpris s'ils viennent vous visiter!

FADOQ CLUB QUATRE SAISONS

Déjà une autre année FADOQ derrière nous. Nous avons eu une année avec diverses activités et elle s'est terminée avec notre souper de la fête des Mères et des Pères. Une belle réussite.

Une nouvelle activité s'ajoutera lors de la reprise des activités en septembre. Nous pourrons jouer au suffleboard à l'intérieur de la salle municipale tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h30, sauf le mercredi du dîner mensuel.

Il reste quelques places pour nos voyages LA FABULEUSE HISTOIRE D'UN ROYAUME ET NUITÉE AU SAGUENAY LES 14 ET 15 août ainsi qu'UN LONG WEEK-END À NEW YORK du 11 au 14 octobre. Contactez Isabelle Riopel au 450 756-2605. Venez vous joindre à nous pour ces deux belles destinations.

Nous vous souhaitons un bel été et au plaisir de se retrouver en septembre pour la reprise de nos activités.

Le Comité
FADOQ St-Ambroise-de-Kildare



ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE

Le comptoir alimentaire sera fermé du 20 juin au 20 août 2024. Le comptoir reprendra du service le mercredi 21 août 2024.

Le comptoir vestimentaire sera fermé du 1^{er} juillet au 11 août inclusivement. Les bénévoles seront de retour le lundi 12 août 2024 dès 13 h.

COLLECTE DE SANG

En collaboration avec la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière et la FADOQ, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare vous invite à la collecte de sang qui se tiendra le mardi 20 août 2024.

Informations :

- Salle communautaire (750, rue Principale);
- 13 h 30 à 19 h 30.

Comment s'inscrire?

- Par téléphone : 1 800 343-7264;
- En ligne : www.hema-quebec.qc.ca/trois-facons-simples.fr.html

L'objectif de cet évènement est d'accueillir 60 donneurs.

Donnez du sang, donnez la vie!

Avant de se présenter, il est recommandé de vérifier son admissibilité au www.hema-quebec.qc.ca, section Donneurs > Sang > Puis-je donner?

Si des questions subsistent, il est possible de contacter le service à la clientèle-donneurs au 1 800 847-2525.

PÈLERINAGE À SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ



À l'occasion du 10^e anniversaire de la paroisse Sainte-Anne, nous avons le plaisir de vous inviter à un pèlerinage à Sainte-Anne de Beauré.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mardi 16 juillet 2024

Prix : 80 \$ par personne, incluant : transport en autocar de luxe et souper (taxes et pourboire inclus)

Voici le programme de la journée :

6 h 30 (stationnement de la salle communautaire à Saint-Ambroise de Kildare)

7 h : départ

10 h (environ) : arrivée à la Basilique

11 h : chapelet

11 h 30 : messe

Dîner – lunch – temps libre (apportez votre lunch!)

13 h 15 : visite guidée

(rendez-vous devant le kiosque extérieur)

14 h : adoration eucharistique

15 h : départ du sanctuaire

17 h 30 : souper à Yamachiche (Portes de la Mauricie)

20 h : retour à Saint-Ambroise de Kildare

Faites-vite, il n'y a que 50 places! Pour plus d'informations et pour réserver votre place, veuillez contacter le 450 753-3055.



**Infirmière
EN MILIEU
RURAL**

Vous êtes âgé de plus de 50 ans?

Vous avez besoin de soins ou de services de santé?



**SERVICES
GRATUITS**

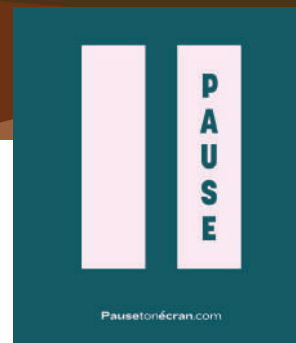
Mercredi

Saint-Ambroise-de-Kildare

Maison Jean-Damien Laporte — 780, rue Principale

Prenez rendez-vous en composant le
450 755-2111, poste 423381





ÉCRANS : SOYONS PLUS ACTIFS, MOINS PASSIFS!

Les activités qui impliquent les écrans ne comportent pas toutes les mêmes risques pour les enfants et les ados. Sachez reconnaître les activités qui sont associées à du temps d'écran actif et celles qui, au contraire, mènent à une utilisation passive. Vous pourrez ainsi accompagner votre jeune dans un usage qui lui apporte plus de bienfaits.

Lorsqu'on parle d'un usage équilibré des écrans, la durée d'utilisation n'est pas le seul élément à considérer. Il faut également savoir les utiliser à des moments appropriés. Et ne pas oublier que certains usages nous procurent plus d'avantages que d'autres. En effet, le temps d'écran que l'on qualifie d'actif peut comporter certains bienfaits pour le développement des jeunes, que ce soit sur le plan cognitif, émotionnel, social ou physique.

Quelle est la différence entre le temps d'écran actif et passif?

Temps d'écran passif : Lorsqu'on consomme du contenu en ligne sans réfléchir ni interagir, qu'on utilise une application ou un jeu répétitif qui n'exige aucun effort mental. Par exemple : *scroller* le fil d'actualité des réseaux sociaux, regarder des vidéos sur YouTube (en particulier quand la lecture automatique est activée), *binge watcher* une télésérie.

Temps d'écran actif : Lorsqu'on regarde un contenu qui nous stimule et qui nous engage dans une réflexion, qu'on utilise une application ou un jeu interactif qui nous permet d'exprimer notre créativité, qui favorise nos apprentissages ou qui nous fait bouger. Par exemple : créer des vidéos pour YouTube ou les réseaux sociaux, jouer à des jeux éducatifs ou faire de l'exercice avec une console de jeux vidéo.



**100 %
gratuit
100 %
électrique**

5 PISTES POUR UN TEMPS D'ÉCRAN PLUS ACTIF

Voici quelques façons d'encourager votre enfant à favoriser du temps d'écran actif et d'aborder le sujet avec lui ou elle... de façon proactive!

1. Transformez une écoute passive en une occasion d'interaction.

Regardez une émission, un film ou une série avec votre jeune et posez-lui des questions sur ce qu'il en pense, ce qu'il aime et aime moins, ce qu'il a appris, ce qu'il en retient. Vous pouvez également favoriser des contenus rassembleurs et propices aux discussions parent-enfant.

2. Si vous donnez accès à des applications à vos enfants, sélectionnez-les vous-même.

Téléchargez en priorité des applications éducatives, c'est-à-dire qui demandent un réel effort mental, qui n'offrent pas de distractions sonores ou visuelles, qui permettent à l'enfant de faire des liens avec son environnement hors ligne et qui encouragent les interactions sociales. Utilisez de la vigilance, parce que beaucoup d'applications qui se disent éducatives ne remplissent pas ces critères.

3. Ayez une conversation sur le sujet.

Expliquez à votre préado ou à votre ado la différence entre le temps d'écran passif et le temps d'écran actif. Puis discutez ensemble de ses différents usages des appareils connectés. Amenez-le à réfléchir aux façons de rendre plus actif son temps d'écran, en les utilisant pour réaliser des projets créatifs ou artistiques ou pour faire de la programmation par exemple.

4. Encouragez le contenu interactif, stimulant et créatif.

Incitez votre jeune à opter pour du temps d'écran actif en fonction de ses intérêts (p. ex.: montage vidéo, retouche photo, codage informatique, visionnement de tutoriels). Puis encouragez-le à réaliser des projets en collaboration avec des amis ou amies, en personne si possible, afin de l'amener à interagir avec les autres et à entretenir des relations sociales.

5. Incitez votre ado à adopter un rôle actif plutôt que passif sur les réseaux sociaux.

Est-ce que votre jeune de 14 ans et plus est du genre à *scroller* de façon automatique? Si oui, expliquez-lui que c'est possible d'avoir le contrôle sur le contenu qui lui est présenté en influençant les algorithmes. Pour ce faire, il suffit d'interagir (aimer, commenter, partager) avec les publications qui sont cohérentes avec nos valeurs et de masquer ou de signaler celles qui nous dérangent. Il est également possible d'orienter les recommandations des plateformes en suivant les pages ou les personnes qui nous font sentir bien et en se désabonnant de celles qui publient des contenus qu'on n'aime pas.

Même si favoriser le temps d'écran actif est une bonne façon d'améliorer le bien-être numérique de votre jeune, ce n'est pas une raison de lui permettre de dépasser la durée d'utilisation recommandée selon son âge. Surtout, veillez à ce que son usage des appareils connectés ne remplace pas les activités physiques ou en plein air, les jeux éducatifs hors ligne et les communications en face-à-face.

Finalement, n'oubliez pas que favoriser le temps d'écran actif est bénéfique à tout âge. C'est donc une habitude que vous devriez vous aussi adopter pour votre bien-être... et qui vous permettra en plus d'être un modèle positif pour votre jeune!

Calendrier 2024

Juillet

1^{er}

Fête du Canada

1^{er} juillet au 11 août

Fermeture du comptoir vestimentaire

3

Film en plein air *Barbie*

6

Ruche d'Art - Bibliothèque

8

Séance du conseil

10

Spectacle d'humour de Louis T, Val Belzil & Sébastien Haché

17

Film en plein air *Élémentaire*

21 juillet au 3 août

Fermeture de la bibliothèque

22 juillet au 3 août

Fermeture des services municipaux

Août

7

Spectacle « Les Mécanos »

10

Ruche d'Art - Bibliothèque

12

Séance du conseil

12

Ouverture du comptoir vestimentaire

17

Ruche d'Art - Bibliothèque

20

Collecte de sang

21

Film en plein air *Wonka*

21

Ouverture du comptoir alimentaire

30 août au 29 septembre

Chasse au trésor du Capitaine Poe

Septembre

2

Fête du Travail (services municipaux fermés)

3

Rentrée scolaire

7

Activité sur les animaux aquatiques - Bibliothèque (sur inscription)

9

Séance du conseil

9 au 13

Inscription aux activités d'automne



20

Soirée de jeux de société - inscription obligatoire

25

Ateliers de méditation : stress et lâcher-prise - inscription obligatoire

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6						1	2	3	1	2	3	4	5	6	
7	8		10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30					

 Recyclage	 Encombrants
 Matières organiques	 Séances du conseil
 Matières ultimes (déchets)	 Feuilles et herbes



Municipalité de
Saint-Ambroise-de-Kildare

www.saintambroise.ca

 Aimez-nous!